



Direction de territoire Neuhof-Meinau
 Contact :
 direction.territoire.neuhof.meinau@strasbourg.eu
 03.68.98.92.36

Découvrez les projets associatifs de votre quartier

Dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de ville



Contrat de ville, politique de la ville, avis citoyen... De quoi parle-t-on ?

La Politique de la Ville

C'est une politique publique créée pour réduire les inégalités entre les quartiers et améliorer les conditions de vie des habitant.es.

Ses domaines d'actions sont larges, ils recouvrent à la fois l'économie, le social, la santé, l'éducation, la jeunesse, la participation citoyenne, le cadre de vie, etc.

A Strasbourg, la Politique de la Ville mobilise l'Etat, la Région, la Collectivité Européenne d'Alsace, la Ville et l'Eurométropole, les associations, les habitant.es et les bailleurs sociaux. C'est une politique de partenariat afin d'agir pour les quartiers identifiés prioritaires de la ville.

Contrat de ville (2015-2023)

Le contrat de ville :

- est élaboré collectivement par les partenaires à partir des besoins du territoire,
- fixe des objectifs sur une durée définie, à partir de ces besoins,
- repose sur 3 piliers :



cohésion sociale



renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie



développement économique et emploi

Dans mon quartier, à quoi ça ressemble ?

- Cours de FLE
- Education à l'environnement
- Atelier de réparation vélo
- Cours de musique
- Cours de sport
- Accompagnement aux démarches numériques
- Permanences juridiques et administratives
- Séjours
- Education au numérique
- Animations de rue
- Accompagnement à l'insertion professionnelle

Appel à projets

Des moyens financiers sont engagés tous les ans pour soutenir des projets associatifs qui répondent à ces objectifs : c'est ce qu'on appelle l'appel à projet du contrat de ville.

Les projets soutenus financièrement contribuent à améliorer le quotidien des habitant.es dans tous ses aspects :



A vous la parole!

Découvrez et donnez votre avis sur les projets 2023

Habitant.es du Neuhof et de la Meinau, usager.ères des associations, vous êtes invité.es à donner votre avis sur les projets 2023 déposés au Contrat de ville.

Vous connaissez votre quartier et vos voisin.es, nous souhaitons connaître vos avis sur ces projets.

Cet avis sera présenté aux élu.es et associations, et participera à la mise en place de ces projets.

Comment participer ?

Du 28 novembre au 30 décembre :

- 1 Découvrez les différents projets et associations, et laissez votre avis sur participer.strasbourg.eu



et/ou

- 2 Rendez-vous dans les lieux participants pour consulter les projets sur place

